

## SOMMET SYNDICAL EUROPE DU SUD - MAGHREB

### Declaration final

Les Secretaire Generaux et Presidents Organisations des confederations syndicales d'EUROPE DU SUD:  
CGIL-CISL-UIL (Italie); CFDT- FO -CFTC (France); UGT-CCOO (Espagne); UGTF (Portugal); CGT (Grece),

du MAGHREB:

UGTT (tunisie); UGTA (Algerie); UMT (Maroc); UTM (Mauritanie).

Avec la participation de l'Union des Syndicats des Travailleurs du Maghreb Arabe (USTMA), en presence de la CES

se sont rencontres a Rome, les 10 et 11 septembre

\* \* \*

Reunis a Rome, les 10 et 11 septembre 1992, nous manifestons notre volonte de renforcer les relations entre organisations syndicales des deux rives de la Mediterranee occidentale. Apres la Conference de Tunis, d'avril '92, sur les travailleurs migrants du Maghreb en Europe, cette nouvelle initiative s'inscrit dans les orientations definies par la Confederation Europeenne des Syndicats et l'Union Syndicale des Travailleurs du Maghreb Arabe et leur confere une nouvelle dynamique. Par le biais d'un dialogue privilegie, nous entendons jeter les bases d'une meilleure comprehension entre les travailleurs de l'Europe du Sud et du Maghreb, et de relations plus etroites entre nos organisations.

La crise est la, en effet, qui fragilise les pays de la Mediterranee. Entre les deux regions, les inegalites, deja trop importantes, s'aggravent, les disequilibres s'accroissent. De telles evolutions nourrissent les risques d'incomprehension et de tension. Elles sont une menace pour la paix. Relever ensemble un tel defi s'impose, sans tarder.

Le gagner est possible, si notre combat reconnaît la richesse d'un passe commun, si notre projet sait maitriser l'interdependance qui tisse nos realites d'aujourd'hui, et si notre ambition est stimulee par une meme volonte de batir un avenir de prosperite et de paix partagee.

Nous exprimons l'espoir de reconstruire cette Mediterranee, pour qu'elle cesse d'etre une frontiere chimerique car vulnérable et devienne un espace commun de solidarite et de cooperation, repondant aux aspirations de ses habitants.

Pour le mouvement syndical de la Méditerranée occidentale, trois voies sont à privilégier :

- **Le réequilibrage progressif des relations euro-maghrébines.**

Malgré vingt ans d'accords de coopération bilatéraux, les disparités demeurent considérables entre les deux rives de la Méditerranée occidentale. Aussi, nous apprécions les récentes initiatives, prises de part et d'autre, pour ouvrir de nouvelles perspectives, telles que le dialogue euro-arabe, le Sommet euro-maghrébin et la politique méditerranéenne renouvelée.

L'enjeu est clair, jeter les bases d'une stratégie de co-développement euro-maghrébin. Celle-ci passe par une politique de coopération plus audacieuse entre partenaires, fondée sur une perception claire des intérêts communs, et des engagements réciproques à mettre en œuvre et appuyer des politiques de réforme et d'ouverture. Cela passe par la mobilisation de ressources nouvelles et par une plus étroite coordination des instruments et des objectifs de coopération économique, financière, technique, scientifique, culturelle pour s'attaquer aux obstacles qui entravent le développement du Maghreb : explosion démographique, chômage élevé, faiblesse des infrastructures, poids excessif de la dette, insécurité alimentaire, le dégrade de l'environnement, risques d'instabilité politique.

Nous sommes conscientes que les femmes du Maghreb et de l'Europe du Sud sont durement touchées par la crise économique et sociale. Une politique vigoureuse s'impose pour mettre fin à la discrimination qu'elles subissent et leur assurer une pleine égalité de chances et de droits civils, politiques et sociaux.

Le problème de la dette des pays du Maghreb mérite une attention particulière de la part de la CEE et des institutions financières internationales, envisageant la relance du développement au profit de l'emploi et du progrès social.

Parallèlement, l'approfondissement de l'unité du Maghreb Arabe est à la fois le cadre et le moteur de ces relations privilégiées entre les partenaires soucieux de bâtir un espace commun de paix de prospérité.

Dans cette perspective de faire de la Méditerranée un espace de paix, de sécurité, de dialogue et de démocratie, nous appelons de nos vœux les gouvernements à relancer l'initiative des 5+5 en élargissant à tous les pays de la Communauté concernées.

Parallelement nous souhaitons que les negotiations arabo-israeliennes debouchent sur une paix juste et equitable basee sur les resolutions des Nations Unis et reconnaissant les droits nationaux du peuple palistinienne a l'indpendance et a l'autodetermination, a l'Etat d'Israel des Frontieres reconnus et a l'ensemble des pays et peuples de la region la securite et la paix.\*

#### **- La maitrese des flux migratoires dans un cadre bi-regional**

De part et d'autre de la Mediterranee les femmes et les hommes migrants et leurs familles sont encore des laisses pour compte dans les constructions de la Communaute Europeenne et du Maghreb. Dans ce contexte nous, syndicalistes europeens, reaffirmons notre engagement a combattre les tendances racistes et xenophobes qui reemergent dangereusement dans nos societe. Cela exige un grand effort de clarification et de comprehension des phenomenes migratoire sur le plans social, politique, culturel. Une politique coordonnee des flux migratoires est la condition d'une valorisation des ressources humaines pour tous, l'expression concrete d'une solidarite visant un developpement complementaire et equilibre de nos societes.

Une double reponse conjointe s'impose. Renforcer, au Nord, notre lutte pour l'egalite de leur droits dans l'Europe des coitoyens qui se construit, faire reculer les facteurs de racisme et d'exclusion dont ils sont victimes, au meme titre que d'autres couches de la population. Amplifier, au Sud, notre cooperation pour favoireser la creation d'emplois sur place, developper le potentiel de formation et accompagner l'amelioration des condtions de travail dans les pays du Maghreb. Pour atteindre simultanement ces deux objectifs, nous attendons de la Communaute Europeenne, comme de l'Union du Maghreb Arabe, un effort conjoint dans le cadre d'une politique coordonnee dans ce domaine.

#### **- Le dialogue entre les miliens socio-professionnels, compleent necessaire au dialogue institutionnel qui s'instaure.**

Les partenaires sociaux doivent etre reconnus comme acteurs a part entiere, associes dans la definition, la mise en oeuvre et le controle democratique des politiques de cooperation et de leurs resultats. C'est cette

---

\* Sur ce paragraphe Force Ouvriere a esprime sa reserve.

ambition qui est au cœur de la Charte de s droits sociaux fondamentaux des travailleurs du Maghreb Arabe d'avril 1991. Il s'agit, en effet, de faire reconnaître la dimension sociale du développement. Celle ci repose sur le respect des normes internationales du travail, la priorité donnée à la satisfaction des vesoins et des aspirations des gourpes sociaux les plus vulnérables et les plus défavorisés, à une participation accrue des population aux décisions pour une meilleure maîtrise de leur avenir.

Cette perspective passè par le respect des droits de l'Homme et des libertes fondamentales, une gestion publique transparente et des institutions democratiques. L'existence d'un mouvement syndical independant, auquel son role de partenaire est reconnu a part entier, constitue la pierre de touche d'un tel developpement democratique.

Responsables syndicaux, nous sommes conscients que ces objectifs, qui tendent à accroître le bien-être, les droits des peuples de la Mediterranee et la paix dans cette region, sont lies au renforcement d'un syndicalisme libre, democratique, independant et pleinement representatif.

Les libertes syndicales consituent, en effet, une valeur fondamentale de la democratie et un rempart contre tous les extremismes, comme elles sont une condition essentielle du developpement.

C'est pourquoi nous exigeons leur plein respect et la liberation de tous les militants emprisonnes enjustement en raison de leur opinion et activite.

Nous nous engageons, en coherence avec les orientations de la CES et de l'USTMA à poursuivre notre dialogue syndical regional, et à renforcer nos relations de cooperation, apportant ainsi notre contribution à la reconstruction d'une Mediterranee commune.

D'ores et deja nous decidons de tenir un deuxieme sommet syndical des pays du Maghreb Arabe et de l'Europe du Sud à l'automne 1993 à Alger.

Rome, 11 septembre 1992